



Chèque-vie^{MD} : Êtes-vous prêt à composer avec *tous* les événements marquants de la vie?

Bien qu'il soit impossible de parer à tous les imprévus, vous pouvez vous protéger de certains risques fréquents.

Vous souscrivez une assurance automobile, au cas où vous auriez un accident de la route. Vous souscrivez une assurance habitation, au cas où votre domicile serait la proie des flammes. Mais avez-vous pensé à vous protéger contre d'autres risques qui pourraient changer votre vie à jamais s'ils se matérialisaient?

D'où l'utilité du contrat Chèque-vie.

Combattre une maladie grave peut être épuisant sur le plan physique et émotif. De plus, cela peut entraîner des coûts élevés et souvent imprévus qui ne seront peut-être pas couverts par les régimes d'assurance maladie de votre province ou de votre employeur. Et les préoccupations financières sont bien la dernière chose qui devrait occuper votre esprit alors que vous essayez de vous rétablir. C'est là que Chèque-vie peut vous aider.

En quoi consiste Chèque-vie?

C'est une assurance maladies graves qui prévoit le versement d'une prestation en espèces unique si vous souffrez de l'une des affections couvertes définies dans le contrat et complétez la période d'attente. Vous pouvez utiliser cette prestation à votre gré, notamment pour...

- régler le coût des ordonnances et des soins médicaux
- remplacer un revenu perdu, couvrir vos frais d'hypothèque
- embaucher un ou une infirmière ou un soignant pour vous aider à domicile

Chèque-vie couvre 24 affections graves, dont les plus courantes, par exemple certains types de cancer, les crises cardiaques et les AVC. De plus, notre prestation Intervention rapide qui vous permet de recevoir 25 % de votre prestation pour des affections qui ne mettent pas votre vie en danger, mais qui modifient votre vie (pourvu que vous respectiez les exigences de votre contrat) et la prestation Rétablissement, unique qui vous aide à obtenir de l'argent plus rapidement pour commencer votre rétablissement plus tôt, sans avoir à respecter la période d'attente.

Découvrez si vous avez besoin du contrat Chèque-vie

Voici un court exercice qui vous permettra d'évaluer des risques potentiels, votre degré d'inquiétude relativement à ces risques ainsi que le montant actuel de votre protection d'assurance contre chacun de ces risques.

Lequel ou lesquels des risques suivants auraient de sérieuses répercussions sur votre vie?	Votre degré d'inquiétude quant à ce risque?					Êtes-vous couvert contre ce risque?	
	1 = Pas très inquiet 5 = Extrêmement inquiet					Oui	Non
Le vol de votre voiture	1	2	3	4	5		
Le cambriolage de votre domicile	1	2	3	4	5		
Une maladie qui vous force à annuler un voyage important	1	2	3	4	5		
La perte d'un bijou de valeur	1	2	3	4	5		
L'annonce que vous êtes atteint d'un cancer	1	2	3	4	5		

À l'instar de nombreux Canadiens, vous avez probablement répondu « Non » à la dernière question. La plupart d'entre nous ne s'attendent pas à contracter une maladie grave, faire une crise cardiaque, avoir un accident vasculaire cérébral, ou recevoir un diagnostic de cancer. Mais malheureusement, nous ne sommes pas à l'abri de ces risques, car la vie est remplie d'imprévus. Assurez-vous d'être protégé avec Chèque-vie.



Chèque-vie vous permet donc de vous concentrer sur ce qui importe vraiment : votre rétablissement.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site manuvie.ca/chequevie.